



Le Tambour du Garde Champêtre

1^{er} semestre 2026

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur le site

Internet

<http://longvilliers-yvelines.fr>

MAIRIE DE LONGVILLIERS

Tél : 01 30 41 33 96

Mail : mairie.longvilliers78@orange.fr



ou sa page Facebook

« Mairie de Longvilliers - Yvelines »



Sommaire

Cela s'est passé à Longvilliers

Comptes-rendus municipaux (20 juin + 2 octobre + délibérations 5 déc 2025)	3-9
Sortie AFSA / Colis de Noël 2025 / Galettes des rois - Temps périscolaires	10-11
Inscription scolaire (2026-2027) / Bibliothèque de Rochefort - Bilan des « Amis des écoles »	12-13
100 ans de l'Union—Eclairage public / Calendrier SICTOM Sud Yvelines	14-15
Lettre d'informations SEASY—CHPL	16-18
Allée de châtaigniers	19
Articles sur la nature	20-21
Qui suis-je ? - Elections municipales 2026	22-23
Bercy infos / Recensement citoyen - Etat Civil 2025	24-25
Episode neigeux - Arrêt du réseau cuivre / Vigipets	26-27
Santé	28-29
Chasse - Culture, sports et loisirs	30-33
Culture, sports et loisirs / Numéros utiles - La réponse du « Qui suis-je? »	34-35
Informations mairie et comité de rédaction	36

Chères Longvillageoises, chers Longvillageois,

J'espère que vous avez passé de bonnes et belles fêtes de Noël et du nouvel an avec ceux qui vous sont chers.

Avec les rigueurs de l'hiver, je ne peux que vous recommander la prudence en circulant sur les routes et de veiller à la sécurité de vos moyens de chauffage, ramonages de cheminées et l'entretien des alarmes incendie.

Je renouvelle ma reconnaissance et mes remerciements envers les membres de mon conseil et tout le personnel de la mairie et des écoles pour leur dévouement, et qui œuvrent pour la garantie d'une vie sereine et sûre pour notre village.

Bonne et heureuse année !

Maurice Chanclud

Maire



Cela s'est passé à Longvilliers...

Procès-verbal de la séance du 20 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le 16 juin 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Maurice CHANCLUD, Maire.

Etaient présents : Mmes : BUISINE Martine, CARRICO Sandrine, CLUZEL Françoise, LASSIMOULLAS Jeanne, MM : AUROUX Frédéric, CHANCLUD Maurice, CRISTOFOLI Alain, FRANÇOIS Daniel et GODEAU Hervé.

Absents ayant donné procuration : Mmes : MEUNIER Martine à Mme LASSIMOULLAS Jeanne, PICCOT-POYART Caroline à Mme CLUZEL Françoise et PALFRAY Martine à M. CRISTOFOLI Alain.

Absents : Mme MAYORDOMO Frédérique, M. ALEXANDRE David et M. GRINDEL Xavier.

A été nommée secrétaire : Mme CLUZEL Françoise. Le quorum est atteint 9 présents, 3 procurations et 3 absents.

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2025 : aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal transmis par mail à tous les membres du conseil municipal. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu dont Mme CARRICO Sandrine était nommée secrétaire de séance.

CART : recomposition de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, l'année précédent celle du renouvellement général des conseils municipaux . Un courrier de la Préfecture en date du 23 avril nous informait de la nécessité de prendre cette délibération avant le 31 août 2025. L'accord local doit être adopté par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les communes sur la base de leur population municipale authentifiée par le plus récent décret. Suite au bureau communautaire du 10 juin 2025, l'accord local retenu par rapport à 2019 a attribué un siège supplémentaire à la commune de Bonnelles, a retiré un siège aux communes de Auffargis et Bullion soit un total de 66 sièges. Ci-dessous le tableau de répartition des sièges du conseil communautaire. Le conseil municipal constate que Rambouillet dispose de 18 sièges et constate qu'il n'y a pas de contre-pouvoir. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

ANNEXE **TABLEAU COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

COMMUNES	NOMBRE DE SIEGES
Rambouillet	18
Les-Essarts-le-Roi	5
Le-Perray-en-Yvelines	5
Saint-Arnoult-en-Yvelines	4
Abilis	2
Bonnelles	2
Auffargis	1
Bullion	1
Sonchamp	1

Cernay-la-Ville	1
Saint-Léger-en-Yvelines	1
Gazeran	1
Les Bréviaires	1
Raizeux	1
Saint-Hilarion	1
Orcemont	1
Hermeray	1
Poigny-La-Forêt	1
Sainte-Mesme	1
Rochefort-en-Yvelines	1
Emancé	1
Orphin	1
Clairefontaine-en-Yvelines	1
La Celle-les-Bordes	1
Prunay-en-Yvelines	1
La Boissière-Ecole	1
Ponthévrard	1
Saint-Martin-de-Brétencourt	1
Mittainville	1
Vieille-Eglise	1
Boinville-le-Gaillard	1
Longvilliers	1
Orsonville	1
Allainville-aux-Bois	1
Paray-Douaville	1
Gambaiseuil	1
TOTAL	66

Comptabilité - Admission en non-valeur : ce sont des créances qui n'ont pu être recouvrées par la trésorerie au terme du processus de poursuites s'avérant infructueux. Les sommes figurant sur l'état joint par la trésorerie représentent un montant total de 514,80 €. Ce sont deux créances de 2014 et 2015. L'admission en non-valeur de ces sommes va permettre de les retirer du résultat budgétaire cumulé (on ne pourra pas les encaisser de toutes manières). **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.**

SEASY : M. Godeau prend la parole suite au conseil syndical du 11 juin du SEASY (Syndicat de l'Eau et Assainissement du Sud Yvelines) auquel il a assisté. Il explique que le SEASY est confronté à ce problème régulièrement. Il résume que le SEASY va changer le système de relève, ce ne sera plus la relève manuelle avec des agents deux fois l'année, mais la radiorelève. Il y a actuellement trois voitures qui en passant dans la rue reçoivent par radio la consommation d'eau des compteurs. Ainsi les relevés se font plus souvent et en cas de fuite d'eau, le consommateur sera informé plus rapidement. Par la suite il est prévu un système de télérelève où l'information sera diffusée en continu pour le client et le syndicat, ce qui permettra une meilleure réactivité. Pour ce faire, un partenariat avec Seine Yvelines numériques a été pris. Cinq à six années seront nécessaires pour changer tous les compteurs.

QUESTIONS DIVERSES :

M. AUROUX président du tennis de Saint Arnoult en Yvelines, mais également Maire-Adjoint de Longvilliers, informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par l'Union pour reprendre le tennis de Rochefort en Yvelines.

M. Chanclud résume les demandes de subventions en cours :

1) DSIL : modification des infrastructures pour pallier aux inondations sur trois hameaux.

La bâche doublement du pont 14 975 €

Petit Plessis avaloir au point bas 14 380 €

Reculet création d'un caniveau recouvert d'une grille au travers de la chaussée 8 990 €

TOTAL devis HT 38 349 €, taux de subvention de 50 %, soit 19 175 € de subvention.

2) Reconstruction de la route de la Bâche au niveau du pont et bas-côtés route de Bandeville. En octobre 2024, une demande DESEC (Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par un événement climatique) a été déposée auprès de l'État, sans réponse à ce jour.

TOTAL devis HT 18 229 €, taux de subvention de 30 %, soit 5 469 €.

3) Programme d'aide exceptionnelle pour la remise en état de la voirie suite aux intempéries (Département) pour refaire la route de La Bâche emportée par les inondations.

TOTAL devis HT 18 229 €, taux de subvention de 70 %, soit 12 760 €.

4) DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Changement de trois postes ordinateurs pour supporter le passage à Windows 11.

TOTAL devis en HT 10 524 €, taux de subvention de 40 %, soit 4 209 €.

Demande d'aide de la part d'une personne âgée de la commune pour l'accompagner dans le traitement de son courrier.

Deux conseillères se sont proposées pour la seconder. Merci à Mmes CLUZEL et LASSIMOUILLAS.

M. CHANCLUD rappelle aux conseillers l'invitation de Rambouillet Territoires concernant l'anniversaire de la création de l'agglomération à la Mairie de Raizeux le 23 juin.

M. Chanclud informe les conseillers municipaux que deux places sont vacantes à la micro crèche de Longvilliers, si des habitants sont dans l'attente d'un mode de garde. Il y a eu deux refus.

Morsang : M. Chanclud informe les conseillers que les travaux continuent. Dans le cadre de la création du Centre de polo international, ils ont besoin d'augmenter le nombre de terrains de polo. Ils doivent aplanir le terrain sur 34 hectares, cela représente 780 000 m³ de terre. Ces travaux seront réalisés sur 3 ans. Ce projet ne pourra avoir lieu qu'avec une modification du PLU. Leur chef de projet s'occupe de modifier le PLU et le finance, ils prennent tout en charge.

SCOT : Schéma de cohérence territoriale présenté lors du bureau communautaire. M. Chanclud explique que ce schéma sera valide jusqu'en 2045 et donne quelques précisions. Les zones industrielles et commerciales sont réparties le long de l'axe N10 (Ablis +35 ha, St-Arnoult +10 ha, Gazeran-Rambouillet +45 ha, Le Perray en Yvelines +10 ha et Les Essarts le Roi +20 ha).

La séance est levée à 21h00

République Française
Département Yvelines
Commune de Longvilliers

Liste récapitulative des délibérations

Séance du 20 Juin 2025

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2025-20	Approbation du Procès-Verbal du 3 juin 2025
2	2025-22	Comptabilité : Admission en non-valeur
3	2025-21	CART : Recomposition de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux.

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à vingt-heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 septembre 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Maurice CHANCLUD, Maire.

Etaient présents : Mmes : BUISINE Martine, CARRICO Sandrine, CLUZEL Françoise, LASSIMOULLAS Jeanne, MEUNIER Martine, PICCOT-POYART Caroline, MM : ALEXANDRE David, AUROUX Frédéric, CHANCLUD Maurice, FRANÇOIS Daniel, GODEAU Hervé, GRINDEL Xavier. **Absents ayant donné procuration** : Mmes : MAYORDOMO Frédérique à Mme CARRICO, Mme PALFRAY Martine à Mme MEUNIER Martine, et M. CRISTOFOLI à M. GRINDEL. **A été nommée secrétaire** : Mme BUISINE Martine. Le quorum est atteint 12 présents et 3 procurations.

M. le Maire propose aux conseillers de rajouter à l'ordre du jour une délibération à huis clos concernant une demande d'aide sociale. **Le conseil municipal accepte à l'unanimité**.

Pour un droit à une scolarité libre de numérique : Mme Isabelle Curien-Barrès et Mme Stéphanie Caillard sont venues présenter leur association. Cette association devenue nationale est née à Rochefort. Elle est partie du constat de la surexposition des enfants aux écrans et de l'annonce du département des Yvelines de doter les élèves du CM1 à la 3^e de cartable numérique. Tous les collégiens du département sont concernés. Il s'agit d'un outil pédagogique et numérique offert gratuitement aux élèves. Ces cartables numériques sont « exclusivement réservés pour le travail des cours et des devoirs à la maison », précise le Département. Chacun est composé d'une tablette tactile, d'un clavier, d'une housse, de ressources pédagogiques et d'un accès sécurisé à Internet en classe, mais aussi à domicile. Cette association regrette que le numérique et par extension Internet soit imposé à tous et rentre dans les familles par les devoirs..., alors que l'impact néfaste de l'exposition des jeunes aux écrans n'est plus à prouver. Cette association dénonce l'utilisation intempestive des écrans et attend des élus qu'ils prennent conscience et protègent les jeunes enfants du numérique. M. CHANCLUD informe que l'école maternelle ne dispose que d'un TNI (tableau numérique interactif) non relié à internet. Il souhaite que ce sujet soit soumis au prochain comité syndical du Syndicat Intercommunal des Ecoles. M. Chanclud remercie Mmes Caillard et Curien-Barrès pour cette présentation.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 : aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal transmis par mail à tous les membres du conseil municipal. **Le conseil municipal adopte à l'unanimité** le compte rendu dont Mme CLUZEL Françoise était nommée secrétaire de séance.

CIG : ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 :

L'article 26 de la loi du 26 janvier 1984 autorise les centres de gestion à souscrire pour le compte des collectivités qui le souhaitent un contrat d'assurance statutaire couvrant les risques financiers liés à l'absentéisme de leurs agents dans le cadre de leurs obligations législatives et réglementaires (décès, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, CITIS, maternité...). L'échéance est fixée au 31 décembre 2026.

En plus de garantir une procédure juridiquement sécurisée, donner mandat au CIG permet à la collectivité d'accéder à une solution assurantielle « clef en main » et pérenne. En effet, l'expérience dans la passation des marchés publics et l'expertise du CIG dans le pilotage financier étroit des derniers contrats groupe ont permis de conserver les taux de cotisation sur la durée du marché. Cette absence de révision technique des taux a été possible grâce au jeu de la mutualisation et au lissage du risque sur l'ensemble des collectivités adhérentes.

Une collectivité qui donne mandat pour la mise en concurrence reste libre, au vu des résultats de la consultation, d'adhérer ou non au contrat proposé. Les taux de cotisation obtenus seront présentés à La commune de Longvilliers avant adhésion définitive au contrat groupe. **Le conseil municipal accepte à l'unanimité**.

Plan local d'urbanisme : 1^{re} modification simplifiée autorisant les exhaussements sur certains secteurs de la commune.

Cette modification permettrait la réalisation de deux projets :



- Remonter le niveau du sol avec le dépôt de terre du Grand Paris sur la parcelle triangulaire entre l'A10 et le Bourg pour créer un écran phonique isolant le bourg de l'A10. Ce projet est mené par la société EIFFAGE.
- Niveler le terrain afin d'ajouter deux terrains de polo supplémentaires (domaine de la Magdeleine) à la Ferme de Morsang, qui souhaite devenir un centre de polo international. Ce projet est soutenu par la société ECT.

Les projets ont déjà été évoqués lors de précédents conseils municipaux, mais ils nécessitent la modification du PLU qui a été voté en 2016, mais n'acceptait aucun exhaussement.

Un autre merlon sera à l'ordre du jour plus tard, car difficile à réaliser le long de l'A10 pour améliorer le bruit à Reculet. Des réseaux longent l'A10 et le merlon doit s'écarte de la bande de roulement, ce qui réduit son efficacité au niveau phonique. De plus, l'accès au site pose problème car le bois est classé en espace boisé classé et il ne reste que 3 mètres pour les camions. Ce projet n'est pas abandonné, juste repoussé.

M. CHANCLUD projette les deux projets, qui figurent dans la notice de présentation de la modification simplifiée. Consultable en mairie. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Demande de subvention amende de police : chemin de l'Eglise.

Cette voie communale distribue l'accès à cinq maisons. Elle est la dernière à ne pas disposer d'éclairage public et il est nécessaire d'améliorer le revêtement de la chaussée. Cette aide pour la circulation routière subventionne un montant de travaux jusqu'à 30 000 € HT avec un taux de subvention de 80 %, soit un montant de subvention de 24 000 € maximum. Il est précisé que ces montants sont susceptibles de varier à la baisse ou à la hausse en fonction du nombre de dossiers reçus.

Le montant du devis pour le chemin de l'Eglise se répartit comme suit :

*la réfection du revêtement sur 115 mètres linéaires du chemin de l'Eglise de 25 777,50 € HT et

*la pose de trois candélabres de 4 867,00€ HT, soit un total HT de 30 644€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Sortie des ainés 2025 - visite du château de Chamerolles :

Comme chaque année, une sortie pour les ainés de Longvilliers est organisée. Cette année, c'est une visite guidée du Château de Chamerolles et un déjeuner au restaurant à Bouilly en Gâtinais.

* La commune prend en charge la visite et le restaurant pour les Longvillageois de plus de 65 ans inscrits.

* Le coût pour les accompagnants ou extérieurs est de 60 € (50 € de repas et 10 € de transport).

* Chaque ainé participe au transport en bus pour 10 €.

* Le coût pour le personnel municipal souhaitant se joindre à la sortie est pris en charge par la commune.

* Un colis est proposé pour les ainés et le personnel communal ne pouvant se rendre à la sortie, et inscrits en mairie par l'intermédiaire du flyer distribué. Le montant pour chaque colis sera au maximum de 60 €. Les colis sont commandés par la mairie de Bonnelles, car ils ont des prix intéressants vu le grand nombre de colis commandés. A ce jour, le coût n'est pas encore connu. La sortie ayant eu lieu, il y avait 34 participants.

QUESTIONS DIVERSES :

Demande de subvention non retenue : AFM téléthon

Remerciements de la part : 1) d'une habitante de Reculet pour l'organisation de la sortie des ainés,

2) d'une habitante du Petit Plessis pour la construction de la canalisation afin d'éviter l'inondations des maisons.

SEASY (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Sud Yvelines) : M. Godeau prend la parole et présente le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour 2024. Le SEASY dispose actuellement de 13 forages, mais il cherche à augmenter sa ressource en eau. Actuellement, une étude est en cours sur la butte de Rochefort et Saint-Arnoult.

Quelques chiffres pour l'eau potable, Il y a 10 178 abonnés et 363 km de canalisation. Le Seasy a prélevé en 2024 : 1 695 316 m³, en 2023 : 1 611 431 m³. L'abonnement pour 2025 ne varie pas, par contre le coût du m³ augmente de 4 %. L'Agence de l'eau a instauré deux redevances à compter du 1^{er} janvier 2025 une de 0,46 €/m³ sur la consommation et une de 0,02 €/m³ sur la performance Eau Potable. Pour le Seasy, le rendement du réseau est 86,2 %. Concernant l'assainissement, M. Godeau précise que le budget est déficitaire en raison de la forte augmentation de l'électricité nécessaire aux traitements des eaux usées, il a été inéluctable d'augmenter de 4,3 % le prix du m³ d'eau usée. L'Agence de l'eau a supprimé une redevance sur l'assainissement. Le Seasy ne souhaite pas laisser dériver les comptes.

M. Chanclud confirme que ce syndicat est bien géré car il y a anticipation des dépenses exorbitantes qui pourraient se présenter. Il cite la station d'épuration (STEP) de Bouc Etourdi-Rouillon déclarée non conforme et qui doit être remplacée. Elle était chiffrée en 2021 à 600 000 €, actuellement le coût annoncé est de 1.2 million d'euros. C'est le Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédelle (SYORP) qui est maître d'œuvre pour sa reconstruction. Cette station est actuellement dans un état déplorable. M. Chanclud proposait de la supprimer, vu le peu d'habitants sur les deux hameaux, et de conduire les effluents vers une station existante comme Foisnard ou Dourdan, refus catégorique car le coût serait trop onéreux.

Remboursement du transport scolaire pour les collégiens, lycéens et étudiants. Actuellement des délibérations existent où l'on nomme la carte imagine'R návigo. Cette année une habitante nous a transmis un courrier remis aux collégiens informant de la possibilité de choisir entre deux types d'abonnement : l'abonnement Optile auprès de Transdev sud Yvelines ou l'abonnement Návigo Imagine'R auprès d'Île-de-France Mobilités. Il est décidé que lors du prochain conseil municipal, les délibérations intégreraient la carte Optile.

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Ramassage des Ordures Ménagères). Le camion ne peut plus ramasser les bacs rue de l'Etang Hameau de La Bâte. En effet, d'un côté il y a la haie de la propriété du 4bis rue du Lavoir qui déborde sur la voie publique et raye les camions et de l'autre les voitures en stationnement des habitants de la rue de l'Etang. Le propriétaire a été prévenu et doit couper sa haie, mais à ce jour ce n'est toujours pas le cas. Il est demandé aux habitants de ne pas stationner devant chez eux, les jours de collecte.

Election municipale 2026 : le nombre des membres du conseil municipal dépend de la population de la commune. Moins de 100 habitants c'est 7 membres, de 100 à 499 habitants c'est 11 membres et de 500 à 1499 c'est 15 membres. La population de référence des communes au 1^{er} janvier 2025 est la date de référence statistique du 1^{er} janvier 2022. Trois années sont nécessaires à l'INSEE après le recensement des habitants pour établir le résultat de leur étude.

Au 1^{er} janvier 2025, Longvilliers a une population totale de 506 habitants (population municipale de 498 habitants et 8 populations comptées à part). La population comptée à part comprend : les personnes ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études, ou en maison de retraite, foyer et résidence sociale, établissement de santé de long ou moyen séjour... La population de Longvilliers à prendre en compte pour déterminer le nombre de conseillers est celle du 1^{er} janvier de l'année de l'élection soit 2026.

Territoire éducatif rural (TER) du collège des Trois Moulins de Bonnelles : présentation des différents projets élaborés par les écoles et le collège pour l'année 2025-2026. L'objectif est de créer un pont entre les écoles et le collège. Mme Lassimouillas rend compte de la réunion préparatoire. Il y a trois projets : faciliter la culture, le sport, le bien-être et le bien vivre ensemble. Concernant l'école maternelle de Longvilliers, elle est associée à l'école maternelle de La Celle Les Bordes. Ils se rendront au Théâtre Montansier à Versailles. Concernant l'école élémentaire de Rochefort, c'est le projet sport et bien-être qui a été retenu. Les élèves seront sensibilisés à l'escrime, au tir à l'arc, aux jeux collectifs, etc. Une participation des communes sera demandée pour environ 1 000 €.

Il n'y a plus de questions diverses. M. Chanclud demande le huis clos pour la délibération à venir. Les invités quittent la salle, il est 23h10.

M. Chanclud expose que si le huis clos est demandé, c'est pour éviter que des informations sensibles ne soient divulguées. Il rappelle aux conseillers présents qu'ils sont soumis à l'obligation de discrétion et au devoir de réserve concernant les débats en conseil municipal.

Aide sociale demandée par une famille de Longvilliers : Mme Lassimouillas présente le dossier. Cette famille a deux jeunes enfants dont un scolarisé. Mme Lassimouillas, accompagnée par l'assistante sociale de secteur, a rassemblé les justificatifs des ressources et des dépenses ainsi que les impayés. Le dossier laisse apparaître un manque de ressources par rapport aux dépenses. Ce déséquilibre ne pourra pas être compensé par une aide de la mairie. Après de nombreux échanges, le conseil municipal dans sa majorité ne souhaitait pas accorder d'aide. M. le Maire rappelle que cette aide ne concerne que le règlement de la cantine pour l'enfant scolarisé soit environ 800 € pour une année scolaire, car les enfants n'ont pas à supporter le manquement des parents. Il est précisé que l'état par une succession d'aides pallie déjà à la défaillance des parents. Il a finalement été proposé que la commune règle la cantine pour les six mois à venir, avec versement direct au Syndicat Intercommunal des Ecoles de Rochefort / Longvilliers. Le conseil municipal adopte le règlement de la cantine scolaire pour six mois à quatorze voix pour et une contre cette proposition.

La séance est levée à 23h34

Liste récapitulative des délibérations

Séance du 2 Octobre 2025

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2025-23	Approbation du Procès-Verbal du 20 juin 2025
2	2025-24	CIG : Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030.
3	2025-25	PLU : Procédure de modification simplifiée
4	2025-26	Demande de subvention : Chemin de l'Eglise création éclairage public et revêtement chaussée.
5	2025-27	Sortie des ainés au château de Chamerolles
6	2025-28	Aide sociale

Liste récapitulative des délibérations

Séance du 5 Décembre 2025

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2025-29	Approbation du procès- verbal du 2 octobre 2025
2	2025-30	Cimetière : création d'emplacements pour cavurnes ou caveautins dans l'extension du cimetière allée K
3	2025-31	Participation à l'abonnement de transport pour les collégiens.
4	2025-32	Participation à l'abonnement de transport des lycéens et étudiants.
5	2025-33	Création de poste de rédacteur suite à revalorisation de l'emploi de secrétaire de mairie
6	2025-34	DM N°1 : SEY subvention ENEDIS suite à l'enfouissement de réseau St Fargeau/Petit Plessis
7	2025-35	Durée d'amortissement pour une subvention d'équipement

Le Noël de nos aînés

Nos aînés avaient le choix entre une journée au château de Chamerolles ou un colis gourmand (pour les aînés ayant répondu au questionnaire et ne participant pas à la sortie).



Quel bel après-midi, ce dimanche 11 janvier 2026 !

De nombreux séniors de Bonnelles, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines ont répondu à l'invitation du CCAS de Bullion pour partager la traditionnelle galette des rois dans une ambiance conviviale.

Xavier CARIS, Maire de Bullion, les élus municipaux et bénévoles des 4 CCAS ont accueilli et présenté leurs vœux 2026.



Distribution des galettes des rois

La traditionnelle distribution de la galette des rois pour les aînés du village a été faite le jeudi 22 janvier 2026 !

Comme chaque année, elles ont été préparées par Laurent et Roseline de la boulangerie « La fournée de Rochefort ».



M. Meunier

Une garderie bien décorée

Si les enfants de la garderie ont de la chance de pouvoir attendre leurs parents dans un espace magnifiquement décoré, c'est bien grâce à Christelle ! Un grand merci pour ses talentueuses compositions charmantes et poétiques. Et les thèmes varient avec les saisons !

Quelques exemples de ses œuvres.



Christelle Cuzon



P. Canal

Inscriptions aux écoles – période 2026-2027

Chers parents,

Si votre enfant est né en 2023, vous pouvez d'ores et déjà l'inscrire à l'école maternelle pour la période scolaire 2026-2027.

La réinscription pour le passage de la Grande Section (GS) au Cour Préparatoire (CP) est obligatoire



Rendez-vous en **mairie de ROCHEFORT-EN-YVELINES, 37 rue Guy le Rouge**, munis de

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau ou avis d'imposition).

Le secrétariat vous délivrera une attestation d'inscription, à remettre aux directrices respectives.



BIBLIOTHEQUE
ROCHEFORT
EN YVELINES



Horaires

Mardi	15h-18h
Mercredi	10h-12h / 14h-17h
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h /14h-17h

Contact

2, Chemin sous la Ville

01 86 04 32 60

bib.rochefort@rey78.fr

<https://cheminlisant.opac-x.com/accueil>

Tarifs 2026

Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 25 €

Retrouvez toutes nos infos sur le site.

Janvier
Tous nos voeux pour cette nouvelle année
PROGRAMME

mercredi 14 et samedi 17 janvier à 10h15
Créa'Lecture
Lecture d'un album suivie de la création d'un des personnages de l'histoire.
Pour rappel, cet atelier s'adresse à tous les enfants, les plus petits seront accompagnés d'un adulte

vendredi 23 et samedi 24 janvier
Les 10e Nuits de la Lecture
organisées pour la cinquième année par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture. La bibliothèque proposera des animations autour du thème 2026 "Villes et campagnes".
Le programme détaillé sera communiqué bientôt.

Les inscriptions sont indispensables pour les animations
Prochaines navettes : 6 et 20 janvier

Renseignements : bib.rochefort@rey.fr / 01 86 04 32 60

Retour sur un Noël Magique & Cap sur 2026 !

Chez Villageoises, Chers Villageois,

Toute l'équipe des Amis des Écoles vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.



L'équipe des AME tient à vous remercier chaleureusement pour votre présence et votre enthousiasme lors de notre dernier **Marché de Noël**. Grâce à vous, cette fin d'après-midi fut un moment de partage inoubliable !

✿ Un immense MERCI

Nous tenons à saluer l'implication de tous ceux qui font vivre l'association :

- * Les enseignants pour les superbes objets de Noël créés avec les enfants.
- * Les maires de nos deux villages pour leur soutien et leur présence.
- * Les parents et les enfants pour leur participation massive.
- * Nos précieux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Grâce à votre générosité, le bilan du 1er trimestre s'élève à environ **1 340 €** (gouters, sapins, livre de recettes et marché de Noël). Ces fonds serviront directement à financer les projets pédagogiques de nos écoles mais aussi

CALENDRIER

Séance de rattrapage
Vous n'avez pas pu venir ? Il n'est pas trop tard, les créations des enfants sont disponibles directement auprès des instituteurs.

Ne manquez pas nos prochains temps forts pour continuer à faire bouger nos villages :

- * Retour de notre **Vente de Viennoiseries** pour régaler petits et grands. Préparez-vous à accueillir les enfants le **week-end du 21-22 Mars 2026** pour passer vos commandes pour une livraison le **Dimanche 29 Mars 2026 matin**.
- * **Dimanche 12 Avril 2026 – Grand Rallye Printanier** : Une journée ludique au cœur de Rochefort et Longvilliers. Énigmes et défis en famille ou entre amis au programme !
- * **Samedi 27 Juin 2026 – Fête de fin d'année** : Notre traditionnelle fête pour clôturer la saison en beauté avec de nombreuses animations.

Ensemble, continuons à créer des souvenirs inoubliables pour nos enfants et à renforcer les liens au sein de nos villages !





Le dîner spectacle des 100 ans de l'Union qui s'est déroulé le samedi 29 novembre à la salle des Hirondelles de Longvilliers fut une belle soirée.



Tout était réuni pour que la fête soit réussie : Un lieu magnifique, un bon dîner, une implication joyeuse de l'activité théâtre avec Isabelle Ménard à la tête de sa troupe d'acteurs, les adhérents de l'Union (plus de 120 personnes) venus partager ce moment, des interventions avec Jacqueline Daële de l'atelier poésie, avec Corinne Brichard qui a remis à l'association une broderie avec les noms des activités pratiquées depuis 100 ans, les noms des présidents et les personnes ayant participé à ce travail. Cette broderie encadrée sera accrochée à la bibliothèque de Rochefort. N'oublions pas l'intervention de 3 élèves de l'activité piano animée par Antanina Maurel et enfin celle du président Jean-Christophe Calmejane au piano et en chanson qui tout en retraçant rapidement l'histoire de l'Union, nous présente le nouveau logo et une ébauche bien avancée du site.



Broderie des 100 ans



Entretien éclairage public

Merci de bien vouloir nous signaler les dysfonctionnements que vous pouvez rencontrer sur l'éclairage public pour une intervention de la société **QUEKENBORN** dans les meilleurs délais par courriel à mairie.longvilliers@orange.fr ou en nous téléphonant au 01 30 41 33 96.
Merci !



UN NOUVEAU NOM,
LA MÊME ÉQUIPE À VOS CÔTÉS.



SICTOM
Région de Rambouillet
DEVIENT
SICTOM
Sud Yvelines



N°Vert 0 800 49 50 61
www.sictomsudyvelines.fr



CALENDRIER

Collecte des déchets
du 01/01/2026 au 31/12/2026



ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES MARDIS



TRI SÉLECTIF - EMBALLAGES - PAPIERS

UN VENDREDI SUR DEUX



Pensez à sortir vos bacs la veille au soir

JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
2	13	13	10	8	5	3	14	11	9	6	4
16-30	27	27	24	22	19	17-31	28	25	23	20	18



VERRE

UN MERCREDI SUR SIX

JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
14	25		8	20		1	12	23		4	16



INTERCONNEXION DE SECOURS ENTRE LE RÉSEAU DU *seasy* ET CELUI DU SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE

Le *seasy* et le Syndicat des Eaux Ouest Essonne ont convenu de la mise en service d'une interconnexion de secours d'eau potable à Longvilliers au hameau de la Bâte.

La société SEMERU-FAYAT a la charge de développer l'outil utilisé au *seasy* pour suivre et piloter à distance les équipements du Syndicat.



Les travaux de voirie et le local technique de la Bâte ont été réalisés par l'entreprise Travaux Publics de l'Essonne

COÛT DE L'OPÉRATION

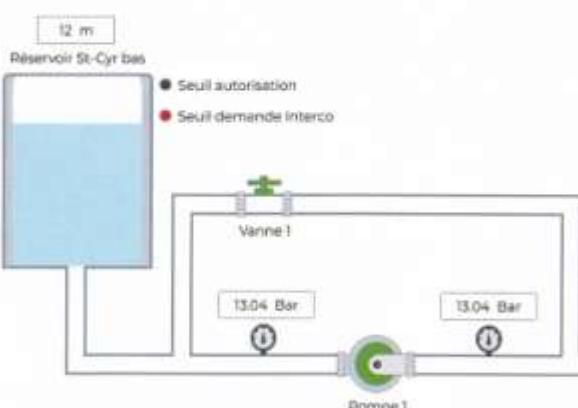
140 000 € HT

pour l'ensemble des intervenants (maître d'œuvre, bureaux de contrôle, entreprises de travaux et coordonnateur de sécurité et de protection de la santé).

Le *seasy* a sollicité une subvention de 47 893 € auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



Les installations hydrauliques, électriques et l'automatisation ont été réalisés par la société Marteau



Interconnexion avec le Syndicat des Eaux Ouest Essonne : l'ouvrage permet de faire des échanges en fonction des niveaux des deux réservoirs



3 QUESTIONS SUR LES INTERCONNEXIONS D'EAU POTABLE

1 Qu'est-ce qu'une interconnexion ?

C'est une liaison entre nos réseaux d'eau potable et ceux des communes voisines.

Elle permet de s'approvisionner en eau en cas de panne ou de sécheresse.

2 Pourquoi créer une interconnexion ?

→ Pour garantir la continuité du service à nos habitants ;

→ Pour s'entraider entre territoires voisins ;

→ Pour optimiser nos infrastructures.

3 Est-ce obligatoire ?

La réglementation recommande d'inscrire les interconnexions dans les schémas directeurs et le « Plan Eau 2023 » encourage les départements à les piloter.



RECHERCHE DE POLLUANTS ÉTERNELS (PFAS) DANS LES EAUX USÉES

La recherche de micropolluants en entrée et en sortie de station d'épuration est obligatoire depuis 2019, pour les stations d'épuration de plus de 10 000 équivalents-habitants.

C'est ainsi qu'ont été réalisées des campagnes de mesures sur la station d'épuration de Saint-Arnoult-en-Yvelines, en 2019 - 2020 et 2022 - 2023. **De nouvelles campagnes seront à réaliser ensuite tous les 6 ans.**

Il y a plus d'une centaine de micropolluants qui sont recherchés.

Un nouvel arrêté ministériel de septembre 2025 instaure l'obligation de réaliser en 2026, trois campagnes de mesures sur les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) à la station d'épuration de Saint-Arnoult-en-Yvelines. **Ce sont 22 substances PFAS qui seront recherchées.**



NOUS UTILISONS
TOUS, AU QUOTIDIEN,
DES PRODUITS
QUI SONT À L'ORIGINE
DE CES POLLUTIONS

Lors de la campagne de mesure 2022 - 2023, il a été identifié dans les rejets d'eaux usées des valeurs significatives en acide perfluoroctanesulfonique (PFOS) dont l'origine est sans doute multiple :

- eaux usées domestiques ;
- eaux usées non domestiques ;
- eaux pluviales.

QUELS SONT LES PRODUITS QUE J'UTILISE ET QUI SONT À L'ORIGINE DE PFAS ?

Produits du quotidien

- cosmétiques : fonds de teint longue durée, rouge à lèvres... ;
- produits d'hygiène : rasoir... ;

Cuisine et alimentation

- poêles et casseroles anti-adhésives ;
- emballages alimentaires hydrophobes : papier cuisson, sacs pour micro-ondes... ;

Automobile

- tissus de sièges et tapis anti-taches ;
- mousse techniques... ;



Textiles et vêtements

- vêtements déperlants, tapis et moquettes traitées anti-salissures, chaussures imperméables ;
- produits imperméabilisants... ;

Maison et loisirs

- revêtements anti-taches pour canapés et fauteuils ;
- peinture et colle ;
- circuits imprimés, composants électroniques... ;

MISE EN PLACE DE LA TÉLÉRELÈVE

Depuis plusieurs années, le *seasy* œuvre à moderniser son système de relève de ses compteurs d'eau. Il s'agit de proposer à chaque foyer des solutions connectées favorisant la maîtrise et la réduction des consommations d'eau.

De la relève manuelle par un agent qui remplissait un petit carnet, en passant par la relève manuelle sur une application mobile, à la relève en voiture munie d'une antenne grâce au système de radio-relève, c'est aujourd'hui le dispositif de télérelève qui est mis en place sur le territoire du Syndicat.

La télérelève est possible grâce aux modules Cyble 5 qui peuvent s'adapter sur certains compteurs ou aux compteurs nouvelle génération télérelevables. Ce système permet de transmettre les données du compteur d'eau de manière automatique, sans déplacer un technicien, grâce à une liaison par un réseau dédié (LoRaWAN).



Actuellement, une antenne a été installée sur chacune des communes d'Ablis, Corbreuse et Saint-Arnoult-en-Yvelines. Le réseau d'antennes va progressivement se développer sur l'ensemble du territoire du Syndicat au cours des deux prochaines années.

Plus de 1500 compteurs équipés pour la télérelève sont d'ores et déjà installés sur toutes les communes du Syndicat. Progressivement, les compteurs ou les têtes émettrices seront remplacées pour couvrir plus de 95% des abonnés.



Compteur nouvelle génération télérelevable (© Intelis wSource)

Ce réseau est développé par le Syndicat Seine-et-Yvelines Numérique.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA TÉLÉRELÈVE ?

- Détection rapide des anomalies (fuites ou surconsommation) pour lesquelles vous serez informé(e) rapidement ;
- Relevé automatique et à distance de votre compteur ;
- Facturation sur la base d'une consommation réelle ;
- À terme, suivi en ligne de votre consommation, accessible à tout moment depuis votre espace personnel.



Module Cyble 5
(Source image : <https://triton.com/fr>)

seasy | LETTRE D'INFORMATION 2026 - 445, route d'Auneau - 78660 ABLIS - 01 30 88 07 50 - www.seasy78.fr

Le Cercle Histoire et Patrimoine de Longvilliers

Journées du patrimoine 2026

Après « La vénerie au cœur de l'histoire », thème des Journées du patrimoine de 2025, le Cercle Histoire et Patrimoine de Longvilliers a choisi pour 2026 « L'évolution de l'urbanisme et du bâti ». Un sujet qui fera revivre les changements subis par nos hameaux au cours de l'histoire, tant par le tracé des rues que par les transformations de nos maisons.

Nous ferons parler les nombreux documents d'archives déjà collectés : terriers, cadastres, plans et actes notariés pour révéler le passé de notre village.

Sans oublier vos vieilles photos ou documents. Merci de plonger dans vos archives. Nous ferons bon usage de vos découvertes et vous les restituerons.



P. Canal

Une allée de châtaigniers séculaires

Amateurs de randonnées bucoliques et patrimoniales, ne manquez pas de retrouver une allée réouverte à la circulation pédestre. On peut y admirer de vieux hêtres et des châtaigniers séculaires. Elle se situe dans l'axe de celle des platanes partant du château de Bandeville. Voir carte jointe.



Le site de la mairie de Limours publie un article sur l'origine de ces plantations de châtaigniers. Nous en rapportons quelques extraits.



Leur histoire remonte vraisemblablement à l'époque où Louis XIV a fait massivement importer cette essence en Ile-de-France. D'origine méditerranéenne, ils avaient fait leur apparition dans le nord de la France au Moyen Age. Les spécimens les plus gros paraissent tricentenaires et sont probablement de la première génération de ces plantations. On leur doit l'immense reconnaissance d'être des arbres de subsistance : ces « arbres à pain » sont des nourriciers prodigues qui auront sauvé de la faim un nombre considérable de vies.

L'implantation de cette spécialité du Hurepoix est majoritairement située sur les communes de Forges-les-Bains et d'Angervilliers (dont elle est un symbole trônant au cœur même du village). Mais son aire s'étend entre la Prédecelle et la Rémarde, et sur leurs coteaux, sur une douzaine de communes. Ils sont parfois éparpillés, parfois regroupés en châtaigneraies. Celles-ci sont environ 35, dont environ 26 en Pays de Limours avec quelques unes de grande taille.



<https://www.mairie-limours.fr/ma-ville/decouvrir-limours/geographie/les-chataigniers-du-hurepoix/>



P. Canal



Dans ZOOM NATURE, je vous propose des **Chroniques Nature et Sciences** : ce sont de courts articles illustrés avec mes photos, rédigés à partir de publications scientifiques, qui « zooment » sur un aspect précis de la vie des espèces ordinaires que vous pouvez retrouver dans des **ouvrages aux éditions Belin**.



Articles sur la nature

Si vous êtes intéressés tout par ce qui touche à la nature, je vous recommande de vous abonner au site ZOOM NATURE, qui est gratuit. L'auteur Gérard Guillot traite en profondeur de multiples sujets de la botanique à la zoologie. Il illustre ses propos par de remarquables photos.

Exemples des dernières chroniques

Pics (Piciformes)
Le bec des pics : outil de travail et de communication

Passereaux Hirondelles
Les nids en boue séchée de l'hirondelle de fenêtre

Passereaux
Les enclumes à escargots de la grive musicienne

Comment s'abonner ?

Sur le site : www.zoom-nature.fr

Inscrivez-vous à la newsletter

E-mail *

JE M'ABONNE !

Arbres et arbustes
Botanique
Champignons et Lichens
Cnidaires
Crustacés
Ecologie
Environnement
Evolution
Fossiles
Fougères et Mousses
Histoire des Sciences
Homme et Nature
Insectes
Interactions durables
Jardins et Parcs
Lézards et serpents
Mammifères
Mollusques
Oiseaux
Plantes herbacées
Zoologie

Un exemple d'article

Ce « fou de nature », comme il se surnomme, aborde les sujets les plus variés. Tantôt il décrira avec force détails une plante qui nous est familière. Ce peut être une graminée, ce genre souvent difficile à identifier et souvent taxé de « mauvaise herbe ». Ses propos peuvent ainsi réhabiliter telle espèce à mauvaise réputation. Ou encore un arbre tel que le cytise ou encore les invertébrés du bois mort ! Une inépuisable variété de sujets !

Les biotopes sont souvent l'objet de ses articles, parfois très insolites. Qui aurait eu l'idée d'un long article sur les piquets de clôture. Avec son œil sagace et son appareil photo il nous fait découvrir combien poteaux et barbelés servent à de nombreuses espèces tant végétales qu'animales.

Ci-dessous, quelques extraits de sa chronique sur les haies sèches, sujet dans le même esprit que celui sur les clôtures cité plus haut.



[...] Quand on parle de haies, on pense immédiatement aux haies dites vives, vivantes, constituées d'arbres et arbustes plantés ou installés spontanément et gérés ensuite par l'Humain. Mais, il existe un autre type de haie, tout aussi utilisé autrefois que les haies vives mais tombé dans l'oubli : les haies sèches. Comment fonctionnent-elles ? Quels sont leurs avantages d'un point de vue écologique ? [...]

[...] Le point fort de ce type de haie est le bois mort entassé pour la construction. Or le bois mort au sens large est une formidable source de vie, un habitat extraordinaire plein de microhabitats propices à l'expression d'une large biodiversité. Le bois mort déposé va se décomposer très lentement car les branchages empilés ne touchent pas le sol sauf la première couche et restent plutôt secs ce qui défavorise la décomposition rapide. La structure en hauteur tend aussi à capter des feuilles mortes en automne qui viennent s'ajouter à celles initialement introduites. Une cohorte de champignons, de microrganismes et d'invertébrés saprophytophages se met aussitôt à l'œuvre. Le bois mort se dégrade, s'effrite, et les fragments descendant progressivement vers la base où ils participent à la formation d'un humus de type forestier. La présence d'une épaisse couche de branchages sur une certaine largeur et en hauteur entretient une atmosphère plus fraîche et humide, propice à l'activité des décomposeurs. Le développement latéral d'une végétation herbacée (à ne pas éliminer surtout !) renforce cette ambiance très abritée, subforestière. [...]

[...] Outre l'hébergement de la biodiversité évoqué ci-dessus, la haie sèche apporte plusieurs services écosystémiques généraux. Elles constituent des barrières physiques à l'érosion du sol par le ruissellement, notamment dans les contextes agricoles. En Normandie, sur des parcelles au sol limoneux très sujettes à des épisodes de ruissellement érosifs, on a évalué expérimentalement l'impact de fascines placées en travers des pentes : ces dispositifs ressemblent beaucoup à des mini haies sèches. L'expérience a montré une nette efficacité pour retenir les agrégats grossiers de sol emportés et une facilitation de l'infiltration des eaux de ruissellement (35mm/heure). [...]

Plessis Mornay Petit plessis

Notre village compte deux hameaux aux noms de « plessis », un vocable qui désigne précisément le type de haie décrit dans l'article. Vient du verbe de l'ancien français « plessier » qui signifie tresser, entrelacer.

XII^e siècle. Issu du latin plectere, « courber, tresser ».

« Courber certains arbres et arbustes d'une haie, quand ils sont jeunes, pour les contraindre à croître à l'horizontale et les entrelacer avec ceux qui poussent à la verticale. Plessier une haie de noisetiers. »

Dictionnaire de l'académie française

Article publié dans : La lettre d'information de Zoom Nature du 15 octobre 2025

Qui suis-je ?

Je travaille de nuit, quand les humains dorment. Je me couche quand ils se réveillent. Pas étonnant qu'ils ne me « calculent » pas vraiment...

Et pourtant...

J'aime les endroits cachés, même si je vis parfois en colonies, les endroits délaissés, du moment qu'il fait noir, le froid ne me fait pas peur. J'ai horreur de la lumière, ultra légère je me faufile partout, et pourtant je ne vois rien.

Je somnole l'hiver, j'ai fait des réserves d'énergie, ne me réveillez pas, je pourrais en mourir.

On m'appelle « fer à cheval », quelle drôle d'idée !

Mon nom d'espèce est Rhinolophe, soit « crête de nez »... Attention à ne pas confondre avec cr..tte de nez ! Je suis très bien élevée par ma mère et mes tantes.

Mon nom de famille est Chiroptère, soit « qui vole avec les mains » : les humains sont observateurs !

Ma famille est très grande, j'ai 108 cousins et cousines, nous avons des points communs et beaucoup de différences : je pèse 4 à 8 grammes, je suis plus petite que certains papillons, mais mes cousins de Madagascar ou de Malaisie peuvent peser plus d'un kilogramme... mais « j'ai tout d'une grande » comme disait la pub !

Les humains m'ignorent souvent, mais sans nous, ils seraient envahis de mouches, moustiques, insectes en tous genres, papillons de nuit... pas de pause déjeuner pour moi, je mange en route... pardon... en vol, pas de temps à perdre !

Nous sommes très proches de vous, ensemble dans la famille des mammifères, comme les vaches, les cochons, les renards, les loups, les humains...

Faute d'yeux pour voir, j'ai un système ultraperfectionné pour me diriger, un ultra sonar à 100 000 vibrations par seconde. Alors ? Respect, non ? Associé à une morphologie hors du commun pour réverbérer les ondes, comme une parabole pour vos téléviseurs, je peux élargir ou réduire le faisceau, l'orienter comme je veux, je suis imbattable dans mon genre ! J'ai une portée un peu faible de 4 à 5 mètres mais qui me suffit pour me faufler entre les arbres, alors que certaines de mes cousines peuvent avoir une portée jusqu'à 30 mètres.

Mais de grands fléaux nous menacent : les humains ne sont vraiment pas reconnaissants !

Le remembrement a décimé les haies : je ne peux me déplacer à découvert sans risquer d'être mangé.e par un rapace nocturne, et je m'oriente grâce à mon GPS qui repère les lieux et les mémorise. Allez mémoriser des hectares de céréales !

Le nombre de fermes diminue, les bâtiments sont rénovés par des humains urbains qui se moquent bien de mon espèce, plus un petit trou, plus une tuile cassée, plus un soupirail entrouvert, plus un cave ou une grotte tranquille, où pourrai-je donc dormir, me reposer, mettre bas (c'est déjà une affaire d'acrobate, la tête en bas, mes griffes bien accrochées au plafond, il faut accueillir le petit dans mes mains pour qu'il ne tombe pas, qu'il s'accroche pour trouver les tétines, qu'il n'ait pas froid...) ?

Le nombre d'insectes a considérablement diminué, du fait des insecticides employés dans l'agriculture... et dans les jardins des humains. Chacun sa responsabilité ! La population d'insectes diminue la nuit, la chasse devient compliquée, j'y passe toute la nuit, c'est difficile d'élever un jeune dans ce contexte.

Les pales d'éoliennes parfois nous surprennent : les mâles, pour faire le beau, crier dans toutes les directions pour attirer les femelles (comme si j'étais sensible à ces astuces de macho !) se perchent sur le dessus du pylône... Et c'est moi, de la gent féminine, qui en suis la première victime en accourant sans faire attention ! Il ferait mieux de m'aider à chasser pour élever notre petit !

Et avec l'éclairage nocturne, tout particulièrement les spots qui éclairent les églises et autres bâtiments historiques, on se croirait à Bercy ! Je ne peux que rentrer me coucher, attendre une nuit qui ne vient pas, mais comment nourrir mon petit (je n'en fais qu'un seul par an, il n'y a pas de risque de prolifération de l'espèce...) ?

Pour que nous vivions tous.tes ensemble sur un même territoire, il faut accepter de le partager et de se rendre des services mutuels :

Replantez des haies (cela n'arrange pas que moi... vous y gagnerez en confort de température, de régulation de l'eau, de production d'humus, de biodiversité...), je vous débarrasserai des insectes volants et pucerons en tous genres.

Laissez les arbres morts sur pied, véritable HLM pour toutes sortes d'êtres vivants, un écosystème complet... et parfois mon gîte (qu'il m'arrive de partager avec un pic épeiche) !

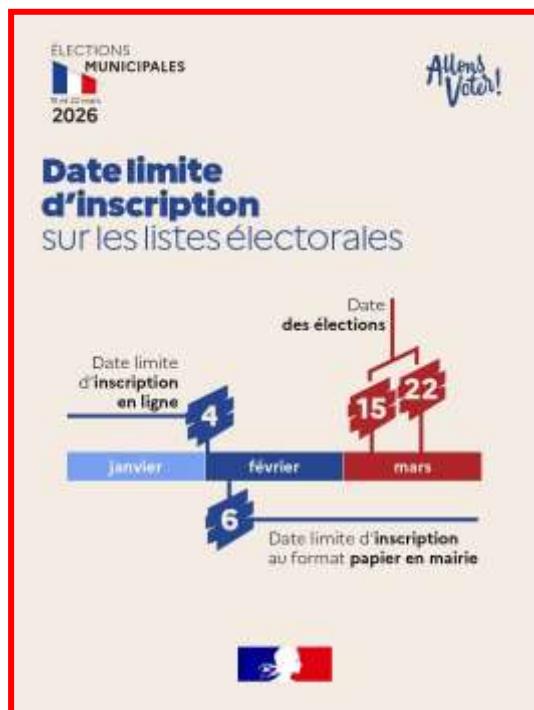
Protégez les toutes petites ouvertures dans les greniers et les granges (une petite aération ne fait pas de mal).

Installez des nichoirs spécifiques.

Je suis le témoin d'un environnement sain (comme les salamandres, les crapauds...), je suis très sensible aux perturbations environnementales, notre déclin est un indicateur alarmant de la dégradation des écosystèmes.

Vous m'avez découvert ? Retrouvez-moi en page 35...

P. Millot



Changement du mode de scrutin dans notre commune

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**.

Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.



Numéro 448 | Mardi 6 janvier 2026

Les lettres de Bercy info vous informent régulièrement des nouvelles dispositions, lois ou conseils. Il est possible de s'abonner en se connectant sur : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers>

L'icône ci-dessous apparait pour vous abonner.

 Fermer

Vous souhaitez recevoir gratuitement toutes nos informations utiles et pratiques ?

Abonnez-vous aux lettres d'information Bercy infos !

[Je m'abonne](#)

Vous trouverez de nombreux sujets d'informations tels que celui des délais de conservation des documents, factures, bulletins de salaire ou quittances : savez-vous quand vous pouvez les jeter sans risque ? Pour protéger vos droits et éviter l'encombrement, découvrez les durées de conservation recommandées pour chaque document. Un guide indispensable pour organiser vos archives personnelles en 2026.

P. Canal

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Naissances

** **Maxime W.** né le 17 février 2025 à RAMBOUILLET (Yvelines)

** **Angèle MH.** née le 07 juin 2025 à CLAMART (Hauts de Seine)

** **Amaïa R.** née le 01 octobre 2025 à RAMBOUILLET (Yvelines)

** **Sophie D.** née le 07 novembre 2025 à RAMBOUILLET (Yvelines)



« *Naître, c'est recevoir tout un univers en cadeau.* » Jostein Gaarder



Mariages

- ◆ **Emma B. et Valentin TV.** Le 28 juin 2025
- ◆ **Camille J. et Adrien G.** Le 5 septembre 2025
- ◆ **Carla RL. et Eric C.** Le 18 octobre 2025

« *Le mariage est une vie dans la vie.* » Honoré de Balzac

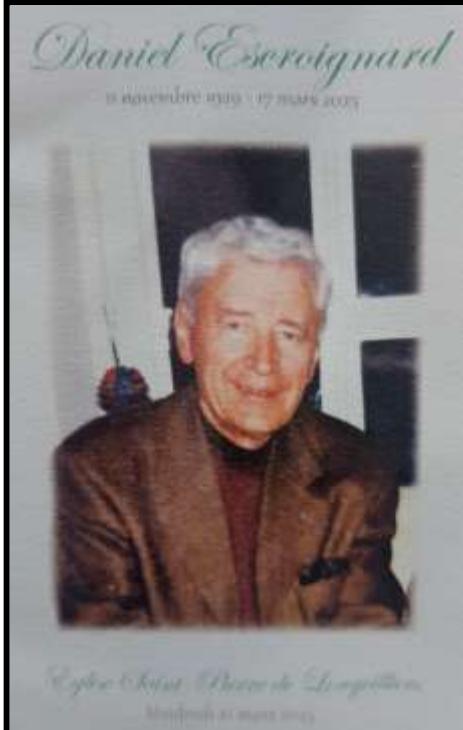
Décès

◊ **BOIVIN Agnès** survenu le 23 mai 2025

◊ **MÉNÉTRIEUX Claude** survenu le 30 juin 2025



« *Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux la nuit, de regarder le ciel.* » Antoine de Saint-Exupéry



Daniel Escroignard, maire de Longvilliers de mars 1983 à mars 2001 est décédé le 17 mars 2025.



Episode neigeux sur Longvilliers



Importantes chutes de neige constatées sur une partie de la France ce mercredi 7 janvier. Le département des Yvelines a lui aussi été impacté, entraînant de fortes perturbations sur les routes, les transports en commun et les transports scolaires.

Notre village de Longvilliers a relevé à certains endroits jusqu'à 10 centimètres de neige et des températures allant parfois jusqu'à -12 ° la nuit !

Tony, notre héroïque agent municipal est resté dormir sur place durant 3 jours. Il a assuré dès l'aube des allers retours permanents de déneigement et de salage dans nos différents hameaux afin de sécuriser au mieux les différentes petites routes reliant les axes principaux, sans oublier les abords de notre merveilleuse école maternelle.

Un grand merci à lui pour son engagement et son professionnalisme à l'égard des Longvillageois !

Nous remercions également les personnes bénévoles ayant aidé au débâle des nombreuses branches et troncs d'arbres qui sont tombés sur les routes suite au passage dans la nuit du 8 au 9 janvier de la tempête Gorretti, certaines rafales ayant atteint 90 à 95 km/heure en Ile-de-France !

Un début d'année 2026 plein de surprises météorologiques de la part de Dame Nature, mais heureusement la cohésion du personnel de l'école, de la mairie et des habitants de nos hameaux étaient là.



Chacun à son niveau essayant de prendre soin des uns ou des autres.

Une belle solidarité s'est mise en place afin que notre petit village de Longvilliers conserve avec fierté sa bienveillance à l'égard de ses habitants.

Merci à tous !



S. Carrico

Arrêt du réseau « cuivre »

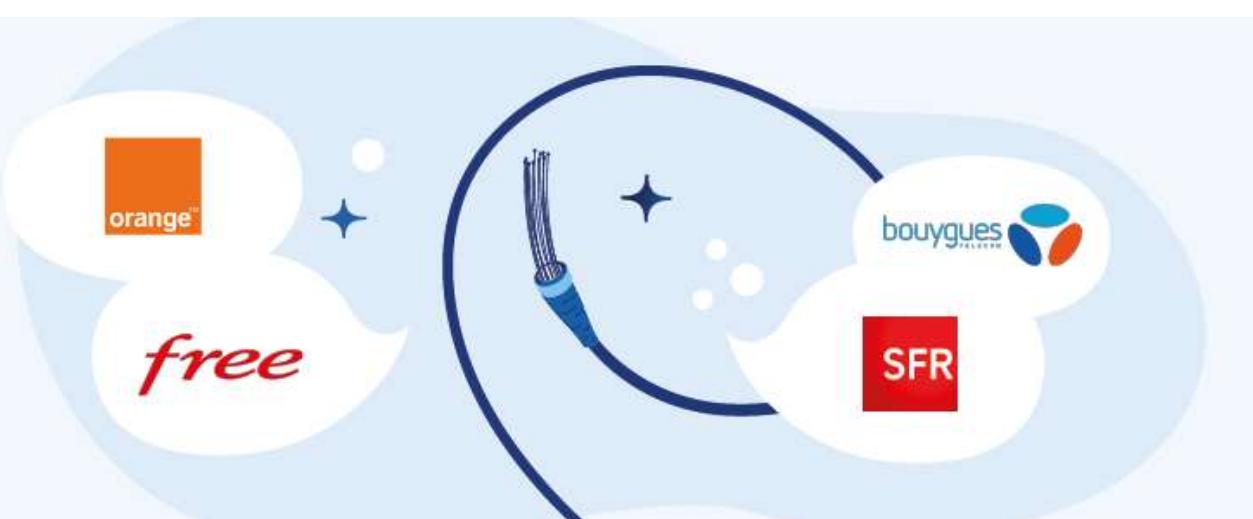
Cet article s'adresse aux personnes n'étant pas connectées à la fibre

Le réseau cuivre est le réseau qui fournit les services téléphoniques et internet par ADSL. Le réseau a désormais plus de 50 ans, il est vieillissant et ne permet plus toujours une qualité de connexion internet suffisante pour les usages actuels du numérique. Le réseau cuivre va donc fermer progressivement jusqu'en 2030 !

Saisissez dès à présent cette opportunité pour passer à la fibre optique.

L'arrêt des services du réseau cuivre est prévu pour Longvilliers, il interviendra au plus tard le 31/01/2028 sous réserve du respect des critères de fermeture.

Pour faire installer la fibre, adressez vous à un fournisseur d'accès :



<https://www.quechoisir.org/comparateur-fai-n21205/>



P. Canal

VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

@VigiPets

« Les virus sont omniprésents en cette période hivernale.

Lors de vos rendez-vous médicaux, passages à la pharmacie..., porter un masque est plus prudent pour protéger votre santé et celle des autres. »

C. JAQUES

Contre les virus de l'hiver, adoptons les **gestes barrières**



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade



En retard sur votre frottis ?

L'Assurance Maladie s'occupe DE TOUT !



VOUS AVEZ
DE 25 À 29 ANS
DERNIER FROTTIS
2 À 4 ANS
DE 30 À 65 ANS
DERNIER FROTTIS
2 À 5 ANS

Téléphonez vite au
01 39 20 30 06 Appel non surtaxé

Rendez-vous rapide et prise en charge à 100%

VOUS HABITEZ
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
RAMBOUILLET TERRITOIRES ?
VOUS N'AVEZ PAS OU
PLUS DE MÉDECIN TRAITANT ?



Faites vous connaître
auprès de la



En remplissant
un formulaire papier
disponible auprès
d'un professionnel
de santé du territoire
(pharmacien,
médecin, infirmière,
kiné, podologue).

En remplissant
ce formulaire en ligne



A défaut en adressant un mail à
rechercheMT@cptssy.fr

01 30 836 836
ALLÔ SOLIDARITÉS



01 30 836 100
ALLÔ PMI



0 801 801 100
ALLÔ AUTONOMIE



01 30 836 121
ALLÔ CENTRES DE
SANTÉ SEXUELLE



**Vous êtes concerné.e.s par la maladie cancéreuse,
la Ligue vous propose gratuitement les prestations et ateliers suivants.
Planning de Janvier à Juin 2026**



Aubergenville	Maisons Laffitte	Porcheville
Activité Physique	Yoga	Soutien Psychologique
Les mercredis de 9h15 à 10h15	Les jeudis de 15h à 16h15	Sur RDV
Sophrologie	Mantes-la-Jolie	Rambouillet
Les mercredis de 10h30 à 11h30	Réunions alimentation	Réunion alimentation
Breval	Soins socio-esthétique	Activité Physique
Soutien Psychologique	Ostéopathie	Les mardis de 15h30 à 17h30
Sur RDV	Les lundis après-midi sur RDV	
Le Chesnay-Rocquencourt	Art-détente	Saint Germain en Laye
Atelier Chant	Les lundis de 10h à 12h	Soins socio-esthétique
Les jeudis de 10h30 à 11h30		
Les Claye-sous-Bois	Poissy	Ostéopathie
Sophrologie	Sur inscription après un 1er RDV	Les lundis après-midi sur RDV
Les mardis de 10h45 à 11h45	de bilan	
Les Mureaux	Sophrologie	Sartrouville
Soins socio-esthétique	Les mercredis de 10h à 11h ou de 11h30 à 12h30	Activité Physique
		Les mardis de 16h15 à 17h15
Réunion alimentation	Accompagnement à la vie professionnelle	Les jeudis de 15h15 à 17h15
Soutien Psychologique	Coaching individuel sur RDV	
Sur RDV		Réunions alimentation
Le Vésinet	Goûter convivialité	Les lundis matin
Soutien Psychologique	Les jeudis après-midi	
Sur RDV		Trappes
	Permanence Patiente Ressource	Accompagnement à la vie professionnelle
	Les jeudis matins sur RDV	Coaching individuel
		Les jeudis après-midi sur RDV

Infos & inscription : Comité des Yvelines - Ligue contre le cancer

 ely@ligue-cancer.net 01 39 50 83 50

NEW

Mantes-la-Jolie
Art-défense
Les lundis de 10h à 12h

 <h1>Le Bureau Mobile de l'Etincelle</h1> <p>pour l'accueil des femmes victimes de violences pendant la route des Trévois</p>	
Permanences février 2026	
03/02/2026 - 10h-12h Bonnières 1 rue Valère Haegeman	03/02/2026 - 14h-16h Rosny-Sur-Seine 8 rue Dethan Maison des Services
04/02/2026 - 14h-16h Chavenay 1 rue du champ du caillou	05/02/2026 - 10h-12h Chatou 191 rue des Landes Centre SocioCultural La Girafe
10/02/2026 - 10h-12h Saint-Cyr 2 rue Alfred Dreyfus	10/02/2026 - 14h-16h Le Chesnay Rocquencourt 9 rue Pottier
11/02/2026 - 14h-16h Chambourcy Parking du Centre Gial Point localisation relais coll.	12/02/2026 - 10h-12h Rambouillet Parking de l'Hôpital Face au Pavillon 12
17/02/2026 - 14h-16h Magnanville 61 rue des Pinsavers	18/02/2026 - 10h-12h Trappes 22 rue Maurice Ravel Parking Maison des Associations
19/02/2026 - 10h-12h Issou 3 rue du Pont	19/02/2026 - 14h-16h Aubergenville 25 route de Quarante Sous
24/02/2026 - 14h-16h Raizeux 2 Route des Ponts	25/02/2026 - 10h-12h Versailles 3 rue Francisco Ferrer
04/02/2026 - 10h-12h Fontenay-Le-Fleury Place du B Mal 1945	
05/02/2026 - 14h-16h Magny-Les-Hameaux Rue des Ecoles Jean Baudin Près du centre Henri Dés	
11/02/2026 - 10h-12h Conflans-Ste-Honorine 31 résidence des Clos	
17/02/2026 - 10h-12h Mantes La Jolie Parking de l'Hôpital	
18/02/2026 - 14h-16h Cernay-La-Ville Allée de l'ancien lavoir Parking de la salle municipale	
24/02/2026 - 10h-12h Bonnelles Rue du Mail Place de la Mairie	
25/02/2026 - 10h-12h Le Port Marly 1 avenue Simon Vouet	
Accueil téléphonique au 0610 407 407 etincelle@chrs-equinoxe.fr	



PRUDENCE

ACTION DE CHASSE

Forêt domaniale de Rambouillet

Chasse du 3 novembre 2025 au 27 février 2026

📍 Massif ouest

Tous les lundis de novembre à fin février

📍 Massif est et Raizeux

Tous les vendredis de novembre à fin février

📅 Licence dirigée

Vendredi 21 novembre (massif est)

Jeudi 4 massif ouest, 18 décembre (massif est)

Jeudi 15 (massif ouest), Vendredi 23 janvier (massif est)

jeudi 12 février (massif est)

📍 Traque-Affût

Lundis 1, 15 décembre

Lundi 12 janvier / Lundi 9 février



CHASSE EN CONTINU DE 9H À 18H

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.



Le calendrier des dates de chasse disponible via ce QR code

PRUDENCE

ACTION DE CHASSE

Forêt domaniale de Dourdan

Chasse du 20 octobre 2025 au 23 février 2026

Lundis 10, 17, 24 novembre

Lundis 1, 8, 22 décembre

Lundis 5, 19 janvier

Lundis 2, 9, 16, 23 février

Lundis 20, 27 octobre

Lundis 3, 17, 24 novembre

Lundis 8, 15, 22 décembre

Lundis 5, 12, 19 janvier

Lundis 2, 9, 16, 23 février



En l'absence de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont connu une augmentation significative. Cette surabondance et leur consommation des graines et des jeunes plantes compromet le renouvellement naturel des forêts, déjà fragilisées par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, la régulation de la grande faune par la chasse, encadrée par une législation stricte et des dispositifs de sécurité rigoureux, constitue aujourd'hui le seul levier efficace pour préserver l'équilibre écologique des milieux forestiers.

CHASSE EN CONTINU DE 9H À 18H

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.



Le calendrier des dates de chasse disponible via ce QR code



Du 27 au 30
mars 2026

Parc des Expositions
L'Île l'Aumône - 78200 Mantes-la-Jolie
www.salondelachasse.com

Culture, sports et loisirs

Dimanche 15 février 2026 - 17h
Centre Culturel de Dourdan

Concert exceptionnel

BRAHMS MOZART

Quintettes pour clarinette



Quatuor Dutilleux
Guillaume Chillemme - violon
Matthieu Handschoewercker - violon
David Gaillard - alto
Thomas Duran - violoncelle

Raphaël Sévère
clarinette
Révélation Victoires de la musique

Billetterie : www.dourdan.fr ou auprès de Dourdan Tourisme

Visite commentée et guidée
L'alchimiste de Chevreuse
Vendredi 20 Février 2026

C'est en Haute Vallée de Chevreuse que Marc Cheneux décide de s'installer pour sublimer dans ses caves les fleurs, les fruits, les épices et les plantes qu'il étudie durant 20 ans. L'Office du Patrimoine Culturel et Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse vous invite à pénétrer dans son atelier où il vous expliquera sa passion.

Un léger bruit de carton et vous entrez dans la boutique envahie d'effluves des plus chaleureuses aux plus subtiles. Un sourire et un accueil personnalisé vous y attendent. Devant vous, des sirops gourmands classés selon 6 familles de saveurs : les Aromatiques, les Fruitées, les Florales, les Épicees, les Tonifiantes et les Potagées. Découvrez la multitude de nectars aux saveurs traditionnelles, insolites ou rares, que vous propose l'Alchimiste.

Notre magicien sirupeur débarrasse et confectionne ses potions magiques dans le plus grand secret de son atelier de fabrication artisanale. Lorsque nous pénétrons discrètement dans son laboratoire, nous pouvons y découvrir de nombreuses macérations, infusions et autres déclinaisons aux parfums des plus délicats aux plus envoûtants. Sans arôme artificiel, ni arôme naturel. Sans colorant. Sans conservateur.

Une dégustation vous sera offerte pour clôturer cette visite.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A L'OFFICE DU PATRIMOINE



Horaire : 14h
Durée : 1h30
Tarifs :
7€ Adhérent
12€ Non-Adhérent

Office du Patrimoine Culturel et Naturel - Haute Vallée de Chevreuse
32, rue de la République - 78470 Saint-Péray-les-Cheneaux
01 30 52 22 49
Contact : reception@gmail.com - www.ofpcn.fr



BULLION

SEMI-MARATHON DE BULLION

Dim. 15 Fév. 26 | 9H00

AU PROFIT DES ENFANTS MALADES DE L'HÔPITAL DE PÉDIATRIE ET DE RÉÉDUCATION DE BULLION

INFORMATIONS : ALTAISBULLION.FR | INSCRIPTIONS : INSCRIPTION.FR



FESTIVAL à toute heure

vendredi 10 avril 2026
20 heures 30



ROZEDALE



Salle Robert Paragot
174 rue des Aulnettes
78830 Bullion

jazzatouteheure.com



**SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRI
CULTURE**

**21 FÉVRIER
< 1^{ER} MARS 2026**

PARC DES EXPOSITIONS
PORTE DE VERSAILLES - PARIS
DE 9 H 30 À 19 H 00

BILLET 1 Jour non daté

12€ pour un cheminot ou un ayant droit de plus de 12 ans au lieu de 17€ pour un Adulte Extérieur	7€ pour un ayant droit de 6 à 12 ans inclus au lieu de 10€ pour un Enfant Extérieur	GRATUIT POUR LES MOINS DE 6 ANS
--	--	--

Commandez
jusqu'au 10 février 2026

www.casitours.org
CASI de TOURS

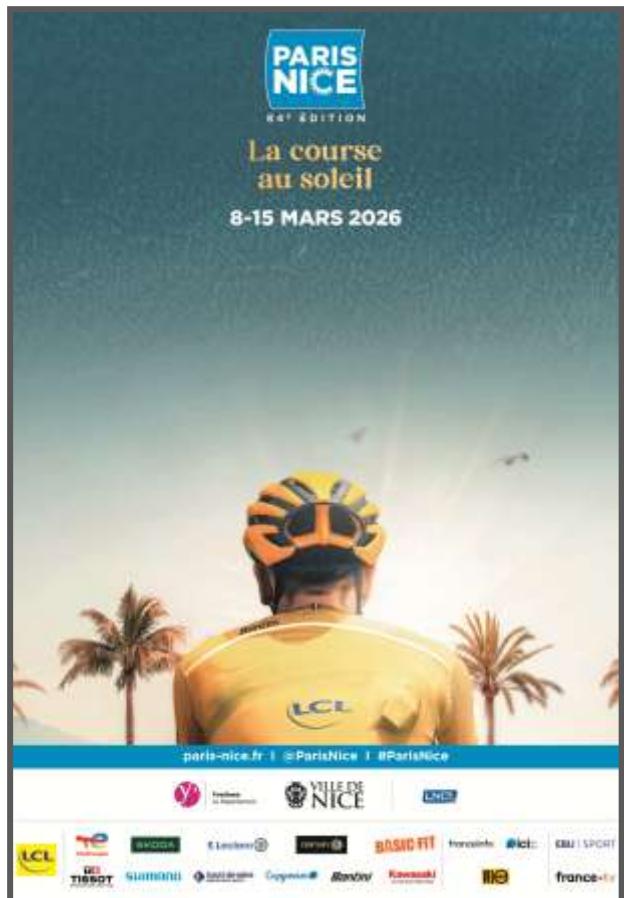


PHOTO Sphère

10^{ème} Edition
14 Février 2026 14h-18h
15 Février 2026 10h-17h

Saint Arnoult en Yvelines
Expo-Photo

Salle Le Colombier
Rue Louis Genet
Saint-Arnoult-en-Yvelines

ENTREE LIBRE

Animation surprise
spéciale 10 ans

CIC

www.club-photosphere.fr

L'ÉCOLE ESPAGNOLE D'ÉQUITATION DE VIENNE



28 FÉVRIER
& 1^{ER} MARS 2026

PARIS LA DEFENSE ARENA



AEG

Ramboli' TRAIL
26.04.2026

Informations et inscriptions sur trail-rambouillet.fr

INTERSPORT

Crédit Mutuel

TRAIL LA DIAGONALE DES YVELINES

105 Km 18 Avril 2026

80 Km 50 Km 23 Km 12 Km

5 DÉPARTS UNE SEULE ARRIVÉE

Inscriptions/règlement : ladiag78.fr

XTREM OPENRUNNER

LOTO

SAINT-ARNOULT
Samedi 31 Janvier 2026

+3500 € de Lots

GROS LOTS: bon d'achat 800€, TV...

3 grilles 4€, 3 grilles 10€, 5 grilles 18€, 6 grilles 26€, 10 grilles 28€, 12 grilles 32€, au delà de 12 grilles +2,5€ par grille.

BINGO : Bon d'achat de 100 € à ticket Bingo - 2€, les 7 : 10 €

SALLE DU COLOMBIER - PLACE JEAN MOULIN
GRAND PARKING - ACCÈS HANDICAPÉS

DEBUT DES PARTIES A 20 HEURES

BUVETTE ET RESTAURATION DES L'OUVERTURE DES PORTES A 18H00

PAS DE RESERVATION

Organisé par l'Union Sportive de Saint-Arnoult - Terres Devant le Géant

Ne pas jeter sur la voirie publique

U express

Saint-Arnoult Accueillante

Loto 78

Mark Morris

france.tv
DIFFUSEUR OFFICIEL

MILANO CORTINA 2026

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
MILANO CORTINA

DU 6 AU 22 FÉVRIER
2026



Numéros utiles :

- Gendarmerie / Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU/SMUR : 15
- SAMU SOCIAL : 115
- Hôpital Dourdan : 01 60 81 58 58
- Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78
- CPAM : 36 46
- Enfance Maltraitée : 119
- Enfants disparus : 116 000
- Fil Santé Jeune : 22 24
- Personnes âgées maltraitées : 39 77
- SOS Médecin : 36 24
- Urgence Sourds et Malentendants : 114
- Violences conjugales : 39 19
- Informations Coronavirus : 0 800 130 000 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pharmacie de garde : composez le 15
- Urgence vétérinaire 24h/24 : 3115 (appel gratuit)
- Maltraitances animales : 3677
 7 jours sur 7 / prix d'un appel local
 Du lundi au vendredi de 9h à 19h – Samedi : 10h à 19h
 Dimanche et jour férié : de 10h à 17h
- Numéro d'assistance aux voyageurs à bord des trains SNCF : 3117 (24h/24 et 7j/7, appel non surtaxé)
- Harcèlement scolaire & Cyberharcèlement pour les mineurs : 3018

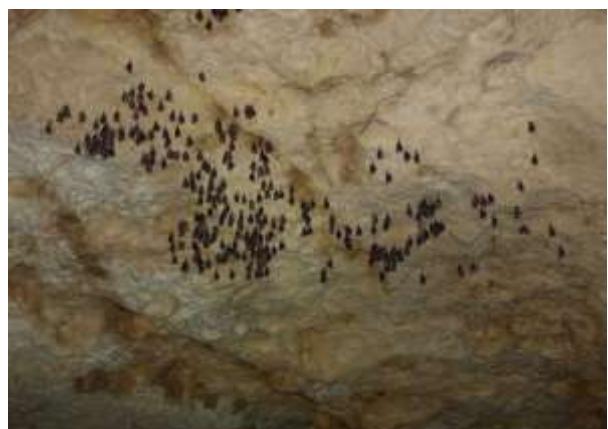
Je suis une chauve-souris, mammifère nocturne, je vis en colonie où chacune respecte une certaine distance, sauf dans les pouponnières ou par très grand froid, mes « ailes » sont le prolongement de mes doigts, je suis boulistique à l'automne, je sommeille l'hiver en baissant mon rythme cardiaque et ma température, je ne fréquente pas les humains, je ne m'accroche pas dans leurs cheveux, je ne suis pas porteuse de vos maladies, je vis à proximité d'eaux pour avoir un gîte confortable...

En fait, je suis quelqu'une de bien, solitaire et solidaire, indépendante, je ne dérange personne, silencieuse mais active, rouage du cycle de la Vie, indispensable à la biodiversité.

Protégez-moi des ignorant.e.s !



Acrobate ou danseuse ?



Sources :

La Hulotte 2025 (116, 117 et 118), le journal le plus lu dans les terriers...



La lpo (ligue protectrice des oiseaux)

Wikipedia

Laurent Tillon « les fantômes de la nuit »

La naissance d'une chauve-souris : https://www.youtube.com/watch?v=G9V_ZuGAAps

P. Millot

Comité de rédaction du bulletin

Patrice Canal
Sandrine Carrico
Céline Chanclud
Maurice Chanclud
Françoise Cluzel
Catherine Jaques
Jeanne Lassimouillas
Chantal Lefèvre
Martine Meunier
Patricia Millot
Corinne Paintendre
Caroline Piccot-Poyart

Le comité de rédaction vous souhaite
une excellente année 2026 !



Internet et la commune

Retrouvez toutes les informations
concernant votre commune et ses
environs

sur le site officiel de Longvilliers

<https://longvilliers-yvelines.fr/>

Sur la page officiel de la commune sur
Facebook

<https://www.facebook.com/Longvilliers.Yvelines/>



Prochaine parution de votre journal

2^e semestre 2026

 Suivez l'actualité de LONGVILLIERS
en temps réel avec l'application
illiwap

MERCI !
896 abonnés!!

illiwap, c'est l'appli
SANS INSCRIPTION
pas d'email, pas de téléphone,
aucune coordonnées, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans
engagement



Mise en page : Violaine Collin